

PLAN DE COURS

POL-7012 : Éthique et administration publique

NRC 88105 | Automne 2020

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissaire à l'éthique, commissaire au lobbying, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020
---	---------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=117524>

Coordonnées et disponibilités

Eric Montigny

Enseignant

DKN-4447

eric.montigny@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Sur rendez-vous.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Participation aux forums	6
Examen de mi-session	6
Examen maison	6
Module 1	7
Module 2	8
Module 3	8
Module 4	9
Module 5 a et b	9
Module 6	10
Module 7	11
Module 8	11
Module 9	12
Module 10	12
Module 11	13
Barème de conversion	13
Règlements et politiques institutionnels	14
Gestion des délais	14
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	14
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	15
Matériel didactique	15
Spécifications technologiques	15
Bibliographie et annexes	16
Bibliographie	16

Description du cours

Objectifs

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant(e) de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissariat à l'éthique, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure:

- d'expliquer le fonctionnement, les principes directeurs et le cadre d'application des infrastructures d'éthique publique au Canada et au Québec, tout en étant en mesure de les comparer avec certaines infrastructures d'éthique développées à l'étranger ;
- de discuter des fondements philosophiques, théoriques et historiques liés à l'éthique gouvernementale;
- d'identifier des enjeux pratiques résultants de l'importance accrue réservée à l'éthique dans la gestion publique.

Approche pédagogique

La méthode d'enseignement de ce cours en ligne reposera sur différentes activités qui vous permettront d'échanger et d'apprendre les textes identifiés pour chacune des semaines. Sur la base des lectures obligatoires, la formule retenue favorisera donc les échanges en ligne et les interactions entre les étudiant(e)s et le professeur sur le forum du cours. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation et ce, en lien avec la thématique de la semaine. Pour cela, les étudiant(e)s devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
PARTIE 1 : FONDEMENTS THÉORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES DE L'ÉTHIQUE GOUVERNEMENTALE	
Module 1 - Introduction - Principaux concepts et l'origine du scandale- Semaine du 31 août	
Module 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ? Semaine du 7 septembre	
Module 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance - Semaine du 14 septembre	
Module 4 - Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État - Semaine du 21 septembre	
Module 5a - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire - Semaine du 28 septembre	
Module 5b - Le procès d'Adolf Eichmann - Semaine du 5 octobre	
PARTIE 2 : LES INFRASTRUCTURES ET LES DISPOSITIFS ÉTHIQUES	
Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques - Semaine du 12 octobre	
Examen maison de mi-session - Semaine du 19 octobre	
Semaine de lecture -Semaine du 26 octobre	
Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités - Semaine du 2 novembre	

Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme - Semaine du 9 novembre	
PARTIE 3 : ENJEUX D'ACTUALITÉ	
Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique - Semaine du 16 novembre	
Module 10 - Pluralisme et représentativité de l'administration publique - Semaine du 23 novembre	
Module 11 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente - Semaine du 30 novembre	
Remise de l'examen maison - 9 décembre	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux forums	À déterminer	Individuel	15 %
Examen de mi-session	Du 19 oct. 2020 à 19h00 au 20 oct. 2020 à 15h30	Individuel	20 %
Examen maison	Dû le 11 déc. 2020 à 23h59	Individuel	35 %
Activités de mise en situation pratique (6 meilleures évaluations de ce regroupement)			30 %
Module 1	Du 31 août 2020 à 00h00 au 7 sept. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 2	Du 7 sept. 2020 à 00h00 au 14 sept. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 3	Du 14 sept. 2020 à 00h00 au 21 sept. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 4	Du 21 sept. 2020 à 00h00 au 28 sept. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 5 a et b	Du 28 sept. 2020 à 00h00 au 12 oct. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 6	Du 12 oct. 2020 à 00h00 au 19 oct. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 7	Du 2 nov. 2020 à 00h00 au 9 nov. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 8	Du 9 nov. 2020 à 00h00 au 16 nov. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 9	Du 16 nov. 2020 à 00h00 au 23 nov. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 10	Du 23 nov. 2020 à 00h00 au 30 nov. 2020 à 00h00	Individuel	---
Module 11	Du 30 nov. 2020 à 00h00 au 7 déc. 2020 à 00h00	Individuel	---

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux forums

Date de remise : À déterminer

En lien avec les semaines prévues pour chaque module. Le forum sera ouvert en début de semaine et sera fermé lors du début d'un nouveau module.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence et originalité	15

Remise de l'évaluation :

À chaque semaine, votre participation sur le forum du cours sera évaluée. J'initierai une question chaque lundi en lien avec le thème du module. Pour y répondre, vous devrez mobiliser les lectures obligatoires de chaque semaine. L'objectif du forum sera de discuter respectueusement entre nous des textes et de réfléchir collectivement à la thématique soulevée.

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation au forum (15%). La présence sur le forum est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Les critères d'évaluation seront : le degré de participation active aux échanges sur le forum, la précision et la pertinence de ses interventions en relation avec les lectures obligatoires du cours.

Cet espace de discussion se veut respectueux et collaboratif. En cela, il s'agit d'un espace de délibération éthique. Il vous permettra de répondre à des questions théoriques et actuelles afin de vous permettre d'approfondir vos lectures.

Vous serez évalués sur la base de vos interventions. Ainsi, pour chaque module, une contribution principale est attendue sous la forme d'une réponse d'environ 100 mots à la question que j'ai lancée en lien avec les lectures obligatoires. Vous devrez également réagir (respectueusement) au moins une fois à une réponse formulée par un autre ou une autre étudiant.e.

Examen de mi-session

Date : Du 19 oct. 2020 à 19h00 au 20 oct. 2020 à 15h30

Vous avez 24 heures pour compléter l'évaluation.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session (20%) se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée jusqu'alors.

Matériel autorisé : Note de cours, recueil de textes, dictionnaire...

Examen maison

Date de remise : 11 déc. 2020 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le lundi précédent la date de remise de l'examen, soit le 7 décembre, vous recevrez une question en lien avec l'ensemble de la matière du cours. Vous devrez y répondre en utilisant un maximum de 2500 mots, incluant la bibliographie. Dans votre réponse, vous devrez vous appuyer adéquatement sur des éléments de littérature, notamment celle vue en classe. Les retards seront pénalisés (5% par jour).

Exemple de l'examen donné en 2019

Justin Trudeau, souhaite déposer un projet de loi en matière d'éthique publique dans les 100 premiers jours de son nouveau mandat. Vous êtes son principal conseiller en matière de gouvernance publique. Rédigez une proposition qui présente un thème et décrit clairement :

1. le contexte, c'est-à-dire le problème/besoin éthique auquel répond le projet de loi (12,5 points) ;
2. la justification, c'est-à-dire les trois valeurs principales qui seront mises de l'avant dans le projet de loi (7,5 points);
3. l'opérationnalisation, c'est-à-dire les mécanismes et dispositions concrètes d'application de la loi (10 points).

Votre réponse doit faire référence à des textes obligatoires du cours et démontrer votre maîtrise des concepts utilisés.

Votre travail doit être déposé sur le portail du cours dans la boîte de dépôt au plus tard le lundi 16 décembre à 23h59.

(2 500 mots maximum)

Critères d'évaluation :

1. Définition et pertinence des concepts utilisés (10 points)
2. Référence et justification grâce aux textes obligatoires du cours (10 points)
3. Cohérence et profondeur de l'argumentation (10 points)

Module 1

Titre du questionnaire :

[Module 1](#)

Période de disponibilité :

Du 31 août 2020 à 00h00 au 7 sept. 2020 à 00h00

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. 5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 2

Titre du questionnaire : [Module 2](#)
Période de disponibilité : Du 7 sept. 2020 à 00h00 au 14 sept. 2020 à 00h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.
Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. *5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.*

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 3

Titre du questionnaire : [Module 3](#)
Période de disponibilité : Du 14 sept. 2020 à 00h00 au 21 sept. 2020 à 00h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.
Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. 5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 4

Titre du questionnaire :

[Module 4](#)

Période de disponibilité :

Du 21 sept. 2020 à 00h00 au 28 sept. 2020 à 00h00

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. 5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 5 a et b

Titre du questionnaire :

[Modules 5a et 5b](#)

Période de disponibilité : Du 28 sept. 2020 à 00h00 au 12 oct. 2020 à 00h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.
Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. *5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.*

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 6

Titre du questionnaire : [Module 6](#)
Période de disponibilité : Du 12 oct. 2020 à 00h00 au 19 oct. 2020 à 00h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.
Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. *5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.*

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé

d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 7

Titre du questionnaire : [Module 7](#)

Période de disponibilité : Du 2 nov. 2020 à 00h00 au 9 nov. 2020 à 00h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. *5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.*

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 8

Titre du questionnaire : [module 8](#)

Période de disponibilité : Du 9 nov. 2020 à 00h00 au 16 nov. 2020 à 00h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. *5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.*

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;

- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 9

Titre du questionnaire :	Module 9
Période de disponibilité :	Du 16 nov. 2020 à 00h00 au 23 nov. 2020 à 00h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités de mise en situation pratique</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.
Directives :	

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. *5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.*

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 10

Titre du questionnaire :	Module 10
Période de disponibilité :	Du 23 nov. 2020 à 00h00 au 30 nov. 2020 à 00h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Activités de mise en situation pratique</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.
Directives :	

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. 5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Module 11

Titre du questionnaire :

[Module 11](#)

Période de disponibilité :

Du 30 nov. 2020 à 00h00 au 7 déc. 2020 à 00h00

Tentatives :

1 tentative permise

Mode de travail :

Individuel

Pondération :

Cette évaluation fait partie du regroupement *Activités de mise en situation pratique* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 6 meilleures évaluations du regroupement*. La pondération de ce regroupement est de 30 % de la session.

Directives :

Une activité de mise en situation pratique est proposée à chaque module. Parmi les 11 activités offertes, vos 6 meilleures seront retenues pour l'évaluation finale. 5% sera donc accordé par activité jusqu'à concurrence de 6 activités.

Cette évaluation reposera sur les critères suivants :

- vous devez appuyer votre propos sur une démarche de réflexion éthique, tout en mobilisant adéquatement les concepts associés au module ;
- pour être jugée recevable sur le plan de l'évaluation, votre intervention devra être pertinente en lien avec le thème du module et éviter toute redondance ;
- le français devra être correct et les propos devront être respectueux ;
- votre activité devra inclure un minimum de 250 mots et se limiter à un maximum de 300 mots ;
- votre activité devra être déposée avant l'échéance prescrite au calendrier.

Attention - Vous n'avez qu'une tentative pour répondre à l'activité d'intégration. Une fois envoyée, votre réponse est définitive. Afin de vous assurer de la qualité de cette réponse, il vous est conseillé d'écrire et de relire cette réponse dans un document brouillon (ex : Word) pour ensuite inscrire cette réponse dans le véritable fichier à envoyer.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------

Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------

A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Gestion des délais

Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5 %.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

MODULE 1 - Introduction

Bourgon, Jocelyne (2017). Repenser, redéfinir et réinventer : servir au XXIe siècle. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(4): 641-653.

Boisvert, Yves (2016). Par-delà le scandale ! Comprendre les vulnérabilités organisationnelles à la base des crises et trouver des stratégies pour mieux gérer les risques éthiques. *Éthique publique*, 18(2): 1-35.

De Blic, Damien & Cyril Lemieux (2005). Le scandale comme épreuve. *Éléments de sociologie pragmatique*. *Politix*, 18(71): 9-38.

MODULE 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ?

Chevallier, Jacques (2011). De l'administration démocratique à la démocratie administrative. *Revue française d'administration publique*. 137-138(1), 217-227.

Hart, David K. (1984). The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and "Public" Administration. *Public Administration Review*. 44 (Special Issue): 111-120.

Jørgensen, Torben & Bozeman, Barry. (2007). Public Values An Inventory. *Administration & Society*. 39(3): 354-381.

Prebble, Mark (2018). Is "We" Singular? The Nature of Public Value. *The American Review of Public Administration*. 48(2): 103-118.

MODULE 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance publique

Plamondon, Jacques (2017). Les enjeux éthiques de l'administration publique dans Michaud, Nelson (dir.). *Secrets d'États? : les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec, PUQ, 921-951.

Molina, Anthony D. (2015). Public Administration, Market Values, & the Public Interest: A Kohlbergian Perspective. *Public Administration Quarterly*. 39(3): 426-452.

Jacob, Steve, Imbeau Louis M. & Jean-François Bélanger (2011). La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manœuvre : un terreau propice au développement de l'éthique? *Administration publique du Canada*, 54(2): 189-215.

Rochet, Claude (2008). Le bien commun comme main invisible. Le leg de Machiavel à la gestion publique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 74(3): 529-553.

MODULE 4 – Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État

Linhardt, Dominique & Cédric Moreau de Bellaing (2005). Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique. *Revue française de science politique*, 55(2): 269-298

Colliot-Thélène, Catherine (2005). La fin du monopole de la violence légitime dans Coutu, Michel & Guy Rocher (dir.), *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*, Sainte- Foy, PUL, pp. 23-46.

Osofsky, Michael J., Bandura, Alberet & Philip G. Zimbardo (2005). The Role of Moral Disengagement in the Execution Process. *Law and Human Behavior*, 29(4): 371-393.

Vrancken, Didier (2011). De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement de soi. *Mouvements*, 65(1): 11-25

MODULE 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire

Chauvet, Clément (2015). Fonctionnaire, obéir/désobéir. *Pouvoirs*. 155(4): 149-160.

Mineau, André (2007). L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est. *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°93: 101-113.

Russel, Nestar & Bob Gregory (2005). Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government. *American Review of Public Administration*, 35(4): 327- 349.

Vincent, Marie-Bénédicte (2014). De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires. Comment construire une éthique de la fonction publique en Allemagne de l'Ouest après 1945 ? *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 121(1): 3-19.

Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques

Plant, Jeremy F. (2001). Codes of Ethics dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*. New York, Marcel Decker. 309-334.

Loyens, Kim & Jeroen Maesschalck (2010). Toward a Theoretical Framework for Ethical Decision Making of Street-Level Bureaucracy : Existing Models Reconsidered. *Administration and Society*. 42(1): 66-100.

Harvey, James S. Jr. (2000), Reinforcing Ethical Decision Making through Organizational Structure, *Journal of Business Ethics*, 28: 43-58.

Maesschalck, Jeroen (2008). Une politique d'intégrité dans l'administration : comment dépasser les bonnes intentions ? *Pyramides*. 16(1): 15-44.

Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités

Bibeau, Vincent (2011). L'éthique et la déontologie dans la fonction publique québécoise : complémentarité ou confusion ? *Éthique publique*, 13(1): 25-37.

Martineau, Joé T. & Thierry C. Pauchant & Maryse Tremblay (2017). La gestion de l'éthique dans les organisations québécoises : déploiement, portrait et pistes de développement souhaitables. *Éthique publique*, 19(1): 1-20.

Rigaud, Benoît (2018). Enjeux démocratiques et éthiques de l'interface politico-administrative au Québec. *Éthique publique* [En ligne], 20 (1).

Bourgault, Jacques (2018). Peut-on parler d'une éthique corporative au gouvernement fédéral canadien : les croyances comme ciment culturel. *Éthique publique* [En ligne], 20(1).

Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme

Brun, Henri & Guy Trembay (2006). Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental. *Éthique publique*. 8 (1): 123- 136.

Hudon, Raymond & Stéphanie Yates (2008). Lobbying et patronage: Modes de médiation en contexte démocratique. *Revue canadienne de science politique*. 41(2): 375-409.

Boisvert, Yves (2007). Éthique, lobbyisme et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois. *Éthique publique*. 9(1): 93-112.

Yates, Stéphanie (2018). La transparence des activités de lobbyisme au Québec : la grande illusion ? *Revue française d'administration publique*. 165(1): 33-47.

Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique

Monier, Frédéric (2016). La corruption, fille de la modernité politique ? *Revue internationale et stratégique*. 101(1): 65-73.

Lascoumes, Pierre (2015). La production oligarchique des normes anti-corruption. *Tumultes*. n° 45: 113-129.

Blundo, Giorgio (2001). Négociier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise. *Autrepart*. n° 20: 75-90.

Bozeman, Barry, Molina, Jr., Angel Luis & Wesley Kaufmann (2018), Angling for Sharks, Not Pilot Fish: Deep Corruption, Venal Corruption, and Public Values Failure. *Perspectives on Public Management and Governance*. 1(1): 5-27.

Module 10 - Pluralisme et représentativité de l'administration publique

Groeneveld, Sandra & Steven Van de Walle (2010). Une théorie contingente en matière de bureaucratie représentative : pouvoir, égalité des chances et diversité. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 76(2): 257-278.

Bertossi, Christophe (2017). Raisonnements publics et appartenance à une institution : les musulmans dans les armées françaises. *Migrations Société*. 169(3): 81-102.

O'Connor, Karl (2017). Quelles sont les idées et les motivations des bureaucrates dans les sociétés contestées sur le plan religieux ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(1): 69-88.

Timpson, Annis May (2006). Élargir la notion de bureaucratie représentative : L'exemple du Nunavut. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 72(4): 553-567.

Module 11 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente

Jean-Philippe Foegle (2016). Lanceur d'alerte ou « leaker » ? Réflexions critiques sur les enjeux d'une distinction. *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 10. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/2367> ; DOI : 10.4000/revdh.2367

Danièle Lochak (2014). L'alerte éthique Entre dénonciation et désobéissance. *L'Actualité juridique. Droit administratif*.

Sébastien Schehr (2008). L'alerte comme forme de déviance : les lanceurs d'alerte entre dénonciation et trahison. *Déviance et Société*. 32 (2):149-162.

Bradley E. Wright, Shahidul Hassan & Jongsoo Park (2016). Does a public service ethic encourage ethical behaviour? Public service motivation, ethical leadership and the willingness to report ethical problems. *Public Administration*. 94(3): 647-663